

innovations in nucleic acid isolation

10X Loading Dye Omega Bio-tek

Version Num: 3.6.10.3

Fiche de données de sécurité (Conforme au règlement (UE) n ° 2020/878)

Chemwatch Code d'alerte du risque: 2

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**S.REACH.FRA.FR

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

	Nom du produit	10X Loading Dye
	Synonymes	Pas Disponible
	Autres moyens d'identification	Pas Disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	For research use only.
Utilisations déconseillées	Sans Obiet

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Omega Bio-tek
Adresse	400 Pinnacle Way, Suite 450 Georgia 30071 United States
Téléphone	1-770-391-8400
Fax	1-770-931-0230
Site Internet	http://www.omegabiotek.com/
Courriel	info@omegabiotek.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	CHEMTREC
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	USA & Canada: 1-800-424-9300
Autres numéros de téléphone d'urgence	Outside USA & Canada: 1-703-527-3887

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications ^[1]	H335 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires), H315 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, H317 - Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement

Attention

Version Num: **3.6.10.1** Page **2** de **14**

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

Déclaration(s) sur les risques

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclaration(s) supplémentaires

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Prévention

P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P280	Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P261	Éviter de respirer les brouillards/ vapeurs/aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Déclarations de Sécurité: Réponse

P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin
P362+P364	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux autorisé conformément à toute réglementation locale.

2.3. Autres dangers

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions*.

REACh - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression du SDS.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1.Substances

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

3.2.Mélanges

3.2.Metanges				
1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
1.6381-92-6 2.205-358-3 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	5-10	ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 4, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H302, H315, H319, H317, H335 [1]	Pas Disponible
1.34725-61-6 2.252-170-2 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.1-1	bleu-de-bromophénolsel-de-sodium	Sans Objet	Pas Disponible
1.56-81-5 2.200-289-5 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	50-100	glycerol	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires); H315, H319, H335 [1]	Pas Disponible
1.2650-17-1 2.220-167-5 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	0.1-1	hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl] [4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène- 1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (irritation des voies respiratoires);	Pas Disponible

Version Num: 3.6.10.1 Page 3 de 14 Date d'émission: 05/21/2021 Date d'impression: 06/04/2021

10X Loading Dye

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP] et modifications	Caractéristiques nanométrique particules
			H319, H335 ^[1]	
Légende: 1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C & L; * EU IOELVs disponible; [e] Substance identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne		ir de C & L; * EU		

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Si ce produit entre en contact avec les yeux: Maintenir immédiatement les yeux ouverts et rincer de manière continue avec de l'eau claire. S'assurer d'une irrigation complète des yeux en gardant les paupières écartées et éloignées du centre des yeux et aussi en soulevant occasionnellement les paupières du haut et du bas. Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. En cas de blessures aux yeux, les lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	Si le produit entre en contact avec la peau: Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. Laver les zones affectées à grand eau (et avec du savon si disponible). Rechercher un avis médical en cas d'irritation.
Inhalation	 En cas d'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de produits de combustion, déplacer la personne affectée vers un endroit bien aéré. Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une reanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoir autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
Ingestion	 Donnez un verre d'eau immédiatement. Les premiers soins ne sont généralement pas nécessaires. En cas de doute, contactez un centre anti-poisons ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- ► Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- ► BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- ► Eau pulvérisée En cas de feux majeurs uniquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Évitez la contamination avec des agents oxydants, c'est-à-dire des nitrates, des acides oxydants, des agents de blanchiment au chlore, du chlore de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter

de piscine, etc., car une inflammation peut en résulter				
5.3. Conseils aux pompiers	5.3. Conseils aux pompiers			
Lutte Incendie	 Alerter les pompiers et leur indiquer l'endroit et la nature du risque. Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire. Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes. Eviter de répandre l'eau sur les flaques de liquide. NE PAS approcher des containers suspectés être chauds. Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé. Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu. 			
Risque D'Incendie/Explosion	 Combustible. Faible risque si exposé à la chaleur ou à une flamme. Un échauffement peut provoquer une expansion ou une décomposition conduisant à une rupture violente des containers. Durant la combustion, peut émettre des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO). Les vapeurs contenant des produits combustibles peuvent être explosifs. Les produits de combustion comprennent: dioxyde de carbone (CO2) acroléine d'autres produits de pyrolyse typiques de la combustion des matières organiques. Peut émettre des fumées corrosives. 			

Version Num: 3.6.10.1 Page 4 de 14

Date d'émission: 05/21/2021 Date d'impression: 06/04/2021 10X Loading Dye

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Eclaboussures Mineures	Glissant quand éclaboussé. Retirer toutes les sources d'allumage. Nettoyer immédiatement toutes les éclaboussures. Eviter de respirer les vapeurs et éviter un contact des yeux et de la peau. Contrôler un contact personnel en utilisant un équipement de protection. Contenir et absorber les éclaboussures avec du sable, de la terre, un matériau inerte ou de la vermiculite. Essuyer. Placer dans un container adapté et étiqueté pour un traitement.		
Eclaboussures Majeures	Glissant quand éclaboussé. Risque modéré. Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection. Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage. Augmenter la ventilation. Stopper les fuites s'il est sûr de le faire. Contenir les éclaboussures avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. Collecter les résidus réutilisables dans des bidons étiquetés pour un recyclage. Absorber le produit restant avec du sable, de la terre ou de la vermiculite. Collecter les résidus solides et les enfermer dans des bidons étiquetés pour le traitement. Laver la zone et prévenir les fuites dans les drains. Si une contamination des drains ou de voies d'eau apparaît, prévenir les services d'urgence.		

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Precautions a prendre pou	ir une manipulation sans danger
Manipulation Sure	 Evitez tout contact de la personne, même l'inhalation. Mettez des vêtements de protection qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition. Travaillez dans un endroit bien aéré. Evitez la concentration dans les trous et creux. NE rentrez PAS dans un espace confiné avant que l'air n'ait été contrôlé. Evitez de fumer, les lampes nues, la chaleur ou les sources d'incendie. Lors de la manipulation, NE buvez PAS, ne mangez pas et ne fumez pas. N'utillisez PAS des seaux en plastique. Evitez le contact avec des matériels incompatibles. Maintenez les récipients bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Evitez les dégâts matériels sur les récipients. Lavez-vous toujours les mains avec du savon et de l'eau après la manipulation. Les vêtements de travail doivent être lavés séparément. Respectez les règles d'usage et les conseils du fabricant pour le stockage et la manipulation L'air ambiant doit être régulièrement contrôlé selon les normes d'exposition afin que de bonnes conditions de travail soient maintenues. NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.
Protection anti- Feu et explosion	Voir Section 5
	 Conserver dans les containers d'origine. Conserver les containers scellés.

Autres Données

- ▶ Ne pas fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
- Conserver dans une zone fraîche, sèche et bien ventilée.
- Conserver loin des produits incompatibles et des containers de nourriture.
- Protéger les containers contre des dommages physiques et vérifier régulièrement pour des fuites.
- Suivre les recommandations du fabricant pour le stockage et la manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilite de Stockage	Eviter une réaction avec des agents oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Page 5 de 14

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

8.1. Paramètres de contrôle

Composant	DNELs L'exposition des travailleurs de modèle	PNECs compartiment
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	inhalation 1.5 mg/m³ (Locale, chronique) inhalation 3 mg/m³ (Local, aiguë) Oral 25 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 0.6 mg/m³ (Locale, chronique) * inhalation 1.2 mg/m³ (Local, aiguë) *	2.2 mg/L (L'eau (douce)) 0.22 mg/L (Eau - libération intermittente) 1.2 mg/L (Eau (Marine)) 0.72 (sol) 43 mg/L (STP)
glycerol	inhalation 56 mg/m³ (Locale, chronique) Oral 229 mg/kg bw/day (Systémique, chronique) * inhalation 33 mg/m³ (Locale, chronique) *	0.885 mg/L (L'eau (douce)) 0.088 mg/L (Eau - libération intermittente) 8.85 mg/L (Eau (Marine)) 3.3 mg/kg sediment dw (Sédiments (eau douce)) 0.33 mg/kg sediment dw (Sédiments (Marine)) 0.141 mg/kg soil dw (sol) 1000 mg/L (STP)

^{*} Les valeurs pour la population générale

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME	glycerol	Glycérine (aérosols de)	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Limites d'urgence

Composant	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	11 mg/m3	120 mg/m3	730 mg/m3
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	30 mg/m3	330 mg/m3	2,000 mg/m3
glycerol	45 mg/m3	180 mg/m3	1,100 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	Pas Disponible	Pas Disponible
bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
glycerol	Pas Disponible	Pas Disponible
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl] [4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa- 2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène- 1,3-disulfonate de sodium	Pas Disponible	Pas Disponible

Banding d'exposition professionnelle

Composant	Note de la bande d'exposition professionnelle	Limite de bande d'exposition professionnelle
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	E	≤ 0.01 mg/m³
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl] [4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa- 2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène- 1,3-disulfonate de sodium	Е	≤ 0.01 mg/m³

Notes:

bandes d'exposition professionnelle est un processus d'attribution des produits chimiques dans des catégories spécifiques ou des bandes à partir d'une puissance de la chimie et les résultats pour la santé associés à l'exposition. La sortie de ce procédé est une bande d'exposition professionnelle (CEO), ce qui correspond à une gamme de concentrations d'exposition qui sont attendus pour protéger la santé des travailleurs.

8.2. Contrôles de l'exposition

Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un ajustement correct est essentiel pour assurer une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vélocités "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vélocité de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.

8.2.1. Contrôle d'ingéniérie approprié

Type de Contanimant :	Vitesse de l'air :
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)
Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)

Version Num: **3.6.10.1** Page **6** de **14**

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide) 2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce
2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : Contaminateurs à faible toxicité
3 : Intermittent, faible production	3: Forte production, usage intensif
4 : Petite console de contrôle uniquement	4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement

Une théorie simple montre que la vélocité de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vélocité diminue généralement avec la carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vélocité de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

8.2.2. Protection Individuelle









Protection des yeux/du visage.

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.

Protection de la peau

Protection des mains / pieds

Voir protection Main ci-dessous

Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.

Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.

NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Lorsque le produit chimique est une préparation de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être contrôlée avant l'application.

La rupture exacte dans le temps des substances doit être obtenue auprès du fabricant des gants de protection et et doit être observé lors du choix final.

L'hygiène personnelle est un élément clé des soins de main efficace.Les gants ne doivent être portés sur les mains propres. Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Convenance et la durabilité des types de gants dépend de l'utilisation. Les facteurs importants dans le choix des gants comprennent:

- Fréquence et la durée de contact
- La résistance chimique du matériau du gant,
- L'épaisseur du gant et
- ▶ dextérité

Choisir des gants testés à une norme (par exemple l'Europe EN 374, US F739, AS / NZS 2161,1 ou équivalent national).

- ▶ En cas de contact prolongé ou fréquemment répété, un gant avec une classe de protection de 5 ou plus (temps de passage supérieur à 240 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
- Quand un contact bref, des gants avec une classe de protection de 3 ou plus (temps de passage supérieur à 60 minutes selon la norme EN 374, AS / NZS 01/10/2161 ou équivalent national) est recommandé.
 Certains types de polymères à gants sont moins touchés par le mouvement et cela doit être pris en compte lors de l'examen des gants pour
- une utilisation à long terme.

 Les gants contaminés doivent être remplacés.

Tel que défini dans la norme ASTM F-739-96 dans toutes les applications, les gants sont notés comme suit:

- Excellente lorsque le temps de pénétration> 480 min
- ▶ Bonne lorsque le temps de pénétration> 20 min
- Juste quand le temps de pénétration <20 min
- Médiocre lorsque le matériau des gants se dégrade

applications générales, des gants avec une épaisseur typiquement supérieure à 0,35 mm, il est recommandé.

Il convient de souligner que l'épaisseur des gants est pas nécessairement un bon indicateur de la résistance des gants à un produit chimique spécifique, comme l'efficacité de la pénétration du gant dépendra de la composition exacte du matériau des gants.

Par conséquent, le choix des gants doit également être fondée sur un examen des exigences de la tâche et la connaissance des temps révolutionnaires. Épaisseur du gant peut également varier en fonction du fabricant de gant, du type boîte à gants et le modèle de gant. Par conséquent, les données techniques du fabricant devraient toujours être pris en compte pour assurer la sélection du gant le plus approprié pour la tâche. Note: En fonction de l'activité menée, des gants d'épaisseur variable peuvent être nécessaires pour des tâches spécifiques. Par exemple:

- · Gants aminci (jusqu'à 0,1 mm ou moins) peuvent être nécessaires lorsque un haut degré de dextérité manuelle est nécessaire. Cependant, ces gants ne sont susceptibles d'offrir une protection de courte durée et ne devraient normalement être juste pour les applications à usage unique, puis éliminés.
- · Gants épais (jusqu'à 3 mm ou plus) peuvent être exigés en cas d'une mécanique (ainsi que d'un produit chimique) risque à savoir où il existe un potentiel d'abrasion ou perforation Les gants ne doivent être portés sur les mains propres.

Après avoir utilisé des gants, les mains doivent être lavées et séchées. L'application d'une crème hydratante non parfumée est recommandée.

Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

Autres protections

- Tenue complète.Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- ▶ Unité de lavement des yeux.

Version Num: **3.6.10.1** Page **7** de **14**

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)'effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

10X Loading Dye

Matériel	СРІ
NATURAL RUBBER	Α
NATURAL+NEOPRENE	Α
NITRILE	Α

- * CPI Index de Performance Chemwatch
- A: Meilleure Sélection
- B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.
- C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise

Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS	-	A-PAPR-AUS
50 x ES	-	A-AUS	-
100 x ES	-	A-2	A-PAPR-2 ^

^ - Intégral

Les masques à cartouches ne doivent jamais être utilisés pour entrer en urgence dans une zone ou entrer dans des zones à concentration inconnue de vapeur ou de teneur en oxygène. Le porteur doit être averti de quitter immédiatement la zone contaminée en cas de détection d'une odeur à travers le respirateur. L'odeur peut indiquer que le masque ne fonctionne pas convenablement, que la concentration en vapeur est trop élevée ou que le masque n'est pas convenablement ajusté. En raison de ces contraintes, seule une utilisation restreinte des maques à cartouches est considérée comme appropriée.

8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Pas Disponible		
État Physique	liquide	Densité relative (l'eau = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible Not Available	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité	Immiscible	pH en solution (%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible
nanométrique Solubilité		Caractéristiques nanométrique particules	
La taille des particules			

9.2. Autres informations

Pas Disponible

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1.Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	 Présence de matériaux incompatibles. Le produit est considéré stable. Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2

10X Loading Dye

Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.

professionnelles répétées ou à long terme.

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

10.5. Matières incompatibles

Voir section 7.2

10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir section 5.3

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé

Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.

Le produit N'A PAS été classé par les directives CE ou d'autres systèmes de classification comme "nocif par inhalation". La raison en est le manque de preuves corroborantes au niveau animal et humain. Dans l'absence de telles preuves, une attention doit néanmoins être portée pour s'assurer que les expositions sont maintenues à un minimum et que des mesures de contrôles adaptées sont utilisées dans un cadre professionnel pour contrôler les vapeurs, fumées et aérosols.

Ingestion

Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la mortalité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis.

Contact avec la peau

Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions. Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.

Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés. Le produit peut provoquer une inflammation faible mais significative de la peau survenant directement après le contact ou après une certaine période de temps. Une exposition répétée peut provoquer un eczéma de contact qui est caractérisée par des rougeurs, des tuméfactions et des ampoules.

Yeux

Des preuves existent ou d'expériences pratiques suggèrent, que le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux chez un nombre substantiel de personnes. Un contact prolongé ave les yeux peut provoquer une inflammation caractérisée par des rougeurs temporaires de la conjonctivite (similaires à des brûlures dues au vent).

Chronique

Une exposition de longue durée à des irritants respiratoires peut entraîner des maladies des voies respiratoires impliquant des difficultés à respirer et des problèmes affectant d'autres parties du corps.

Selon des expériences, le contact de la peau avec le matériel peut soit induire une réaction de sensibilisation chez un certain nombre d'individus et/ou engendrer une réaction positive sur les animaux de laboratoire.

Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions

11.2.1. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

10X Loading Dye	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
ACIDE	TOXICITÉ	IRRITATION
ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	Oral(Souris) LD50; 400 mg/kg ^[2]	Pas Disponible
	TOXICITÉ	IRRITATION
bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible
	TOXICITÉ	IRRITATION
glycerol	dermique (cochon d'inde) LD50: 58500 mg/kg ^[1]	Pas Disponible
	Oral(Rat) LD50; >20<39800 mg/kg ^[1]	
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl]	TOVICITÉ	IDDITATION
[4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa- 2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-	TOXICITÉ Per Disposible	IRRITATION Des Disposible
1,3-disulfonate de sodium	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende:

1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -.. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

10X Loading Dye & ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES & GLYCEROL & HYDROGÉNO-4-[[4-(ÉTHYLAMINO)-M-TOLYL]](4-(ÉTHYLIMINO)-3-MÉTHYLCYCLOHEXA-2,5-DIÈNE-1-YLIDÈNEJMÉTHYLJBENZÈNE-1,3-DISULFONATE DE SODIUM Des symptômes de type asthmatique peuvent persister pendant des mois, voire des années, après la fin de l'exposition à la substance. Cela peut être dû à un état non allergique connu sous le nom de syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (syndrome de Brooks) qui peut survenir à la suite d'une exposition à des niveaux élevés de composé très irritant. Les principaux critères de diagnostic du syndrome de Brooks comprennent l'absence de maladie respiratoire antérieure, chez un individu non atopique, avec apparition soudaine de symptômes persistants de type asthmatique dans les minutes ou les heures suivant une exposition documentée à l'irritant. Un schéma de flux d'air réversible, sur spirométrie, avec la présence d'une hyperréactivité bronchique modérée à sévère sur le test de provocation à la méthacholine et l'absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères de diagnostic du syndrome de Brooks. Le syndrome de Brooks (ou l'asthme) à la suite d'une inhalation irritante est un trouble peu fréquent dont les taux sont liés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. La bronchite industrielle, en revanche, est un trouble qui survient à la suite d'une exposition due à de fortes concentrations de substance irritante

Version Num: **3.6.10.1** Page **9** de **14**

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

(souvent de nature particulaire) et qui est complètement réversible après la fin de l'exposition. Ce trouble est caractérisé par une dyspnée, une toux et une production de mucus.

10X Loading Dye & ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES Les informations suivantes concernent les allergènes de contact en tant que groupe et ne sont pas forcément spécifiques à ce produit. Les allergies de contact se manifestent rapidement par un eczéma de contact, plus rarement par de l'urticaire ou un œdème de Quincke. La pathogenèse de l'eczéma de contact implique une réaction immunitaire à médiation cellulaire (lymphocytes T) de type retardé. D'autres réactions cutanées allergiques, par exemple l'urticaire de contact, impliquent des réactions immunitaires liées à la présence d'anticorps. L'importance de l'allergène de contact n'est pas simplement déterminée par son potentiel de sensibilisation : la distribution de la substance et les possibilités de contact avec celle-ci sont tout aussi importantes. Une substance faiblement sensibilisante mais largement distribuée peut être un allergène plus important qu'une substance à fort potentiel de sensibilisation mais avec laquelle peu d'individus entrent en contact. D'un point de vue clinique, les substances sont remarquables si elles produisent une réaction allergique chez plus de 1 % des personnes testées.

BLEU-DE-BROMOPHÉNOL,-SEL-DE-SODIUM & HYDROGÉNO-4-[[4-(ÉTHYLAMINO)-M-TOLYL] [4-(ÉTHYLIMINO)-3-MÉTHYLCYCLOHEXA-2,5-DIÈNE-1-YLIDÈNE]MÉTHYLJBENZÈNE-1,3-DISULFONATE DE SODIUM

Aucune donnée toxicologique aiguë significative n'a été identifiée lors de la recherche bibliographique.

toxicité aiguë	×	Cancérogénicité	×
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	×
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	×
Mutagénéïté	×	risque d'aspiration	×

Légende:

🗶 – Les données pas disponibles ou ne remplit pas les critères de classification

Données nécessaires à la classification disponible

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
10X Loading Dye	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
ACIDE	EC50	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	2.77mg/	1 2
ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE	LC50	96h	Poisson	41mg/l	2
SELS SODIQUES	EC50	48h	crustacés	140mg/l	2
	NOEC(ECx)	72h	Les algues ou d'autres plantes aquatiques	0.39mg/	1 2
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
glycerol	EC0(ECx)	24h	crustacés >500mg		1 1
	LC50	96h	Poisson	885mg/l	2
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl] [4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa- 2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène- 1,3-disulfonate de sodium	ENDPOINT	Durée de l'essai (heures)	espèce	Valeur	source
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Légende:

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis- Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	BAS	BAS
glycerol	BAS	BAS

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE	BAS (LogKOW = -3.8573)

Version Num: **3.6.10.1** Page **10** de **14**

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

Composant	Bioaccumulation
SELS SODIQUES	
glycerol	BAS (LogKOW = -1.76)

12.4. Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	BAS (KOC = 1046)
glycerol	HAUT (KOC = 1)

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	В	Т
Des données disponibles	non disponible	non disponible	non disponible
PBT	X	×	×
vPvB	X	×	×
Critères PBT remplies?			non
vPvB			non

12.6. Propriétés de perturbation du système endocrinien

Pas Disponible

12.7. Autres effets néfastes

Un ou plusieurs ingrédients de la présente SDD a le potentiel de provoquer l'appauvrissement de l'ozone et / ou à la création d'ozone photochimique.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination du produit /

emballage

- Les conteneurs peuvent encore présenter un danger / danger chimique lorsqu'ils sont vides.
- ▶ Retourner au fournisseur pour réutilisation / recyclage si possible.

Autrement:

- Si le conteneur ne peut pas être nettoyé suffisamment bien pour garantir qu'il ne reste pas de résidus ou si le conteneur ne peut pas être utilisé pour stocker le même produit, perforer les conteneurs pour éviter leur réutilisation et les enfouir dans une décharge autorisée.
- ► Dans la mesure du possible, conservez les avertissements sur l'étiquette et la FDS et respectez toutes les notifications relatives au produit. Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi

Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :

- La réduction,
 - La réutilisation
 - ▶ Le recyclage
 - L'élimination (si tout le reste a échoué)

Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens. Les considérations sur la durée de conservation doivent également être prises en compte lors de la prise de décision de ce type. Remarquer que les propriétés du produit peuvent changer lors de son utilisation, et qu'un recyclage ou une réutilisation n'est pas toujours possible.

NE PAS permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau.

Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination.

Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

- Recycler autant que possible ou consulter le fabricant pour les options de recyclages.
- ▶ Consulter l'Autorité de régulation des décharges pour un traitement.
- Enterrer ou incinérer le résidu dans un lieu approuvé.
- Recycler les containers si possible, sinon les traiter dans un lieu approuvé.

Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les	Pas Disponible

as Disponible

SECTION 14 Informations relatives au transport

Etiquettes nécessaires

Polluant marin aucun

Transport terrestre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

······································		
14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	

 Version Num: 3.6.10.1
 Page 11 de 14
 Date d'émission: 05/21/2021

 10X Loading Dye
 Date d'impression: 06/04/2021

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe Risque Secondaire	Sans Objet	_
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet		
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet		
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque	` '	Sans Objet Sans Objet
	Etiquette de danger		Sans Objet
	Dispositions particuliè	eres	Sans Objet
	quantité limitée		Sans Objet
	Code tunnel de restric	ction	Sans Objet

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet				
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet				
14.3. Classe(s) de danger	Classe ICAO/IATA Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet Sans Objet			
pour le transport	Code ERG Sans Objet				
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet				
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet				
	Dispositions particulières		Sans Objet		
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement		Sans Objet		
14.6. Précautions	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement		Sans Objet		
particulières à prendre	Instructions d'emballage p	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers			
par l'utilisateur	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		Sans Objet		
	Qté de paquets limités da	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison			
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet		Sans Objet		

Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Sans Objet	
Sans Objet	
	Sans Objet Sans Objet
Sans Objet	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Sans Objet	
N° EMS	Sans Objet
Dispositions particulière	es Sans Objet
Quantités limitées	Sans Objet
	Sans Objet Classe IMDG IMDG Sous-risque Sans Objet Sans Objet N° EMS Dispositions particulière

Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans Objet Sans Objet	t .
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
	Code de classification	Sans Objet
14.6. Précautions	Dispositions particulières	Sans Objet
particulières à prendre	Quantités Limitées	Sans Objet
par l'utilisateur	Équipement requis	Sans Objet
	Feu cônes nombre	Sans Objet

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

Version Num: 3.6.10.1

14.8. Transport en vrac conformément à l'annexe V et MARPOL Code IMSBC

Nom du produit	Grouper
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	Pas Disponible
bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium	Pas Disponible
glycerol	Pas Disponible
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl] [4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa- 2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène- 1,3-disulfonate de sodium	Pas Disponible

14.9. Transport en vrac conformément aux dispositions du Code ICG

Nom du produit	Type de navire
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	Pas Disponible
bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium	Pas Disponible
glycerol	Pas Disponible
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl] [4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa- 2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène- 1,3-disulfonate de sodium	Pas Disponible

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques Inventaire européen CE Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)

glycerol Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Europe Inventaire douanier européen des substances chimiques

Inventaire européen CE

Inventaire européen CE

La France des Valeurs limites d'Exposition Professionnelle - VLE/VME

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes (EINECS)

hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium Est disponible dans les textes réglementaires suivants

Inventaire européen CE

Union européenne - Inventaire européen des substances chimiques commerciales

existantes (EINECS)

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la législation européenne suivante et de ses adaptations - dans la mesure applicable -: les directives 98/24 / CE, - 92/85 / CEE, - 94/33 / CE, - 2008/98 / CE, - 2010/75 / UE; Règlement (UE) 2020/878; Règlement (CE) n° 1272/2008 mis à jour par ATPs.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance oule mélange.

RÉSUMÉ ECHA

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES	6381-92-6	Pas Disponible	01-2119486775-20-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Resp. STOT SE 3	GHS07; Wng	H302; H315; H319; H335
2	Acute Tox. 4; STOT RE 2; Acute Tox. 4; Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2: Resp. STOT SE 3: Carc. 2	GHS08; GHS07; Wng	H332; H373; H302; H315; H319; H335: H351

¹ Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
bleu-de-bromophénol,-sel-de- sodium	34725-61-6	Pas Disponible	Pas Disponible
III			

Inventaire) Classe de danger et catégorie de code (s) Code de p	ctogrammes Mention d'avertissement (s) Code de Hazard Statement (s)
---	---

Version Num: **3.6.10.1** Page **13** de **14**

10X Loading Dye

Date d'émission: **05/21/2021**Date d'impression: **06/04/2021**

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Non classés	non disponible	non disponible
1	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Resp. STOT SE 3	GHS07; Wng	H315; H319; H335
2	Skin Irrit, 2: Eve Irrit, 2: Resp. STOT SE 3	GHS07: Wng	H315: H319: H335

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
glycerol	56-81-5	Pas Disponible	01-2119471987-18-XXXX

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Eye Irrit. 2; Skin Irrit. 2; STOT RE 1; Resp. STOT SE 3; STOT RE 2	GHS07; Wng; GHS08; Dgr	H319; H315; H372; H335

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)- m-tolyl][4-(éthylimino)- 3-méthylcyclohexa-2,5-diène- 1-ylidène]méthyl]benzène- 1,3-disulfonate de sodium	2650-17-1	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Resp. STOT SE 3	GHS07; Wng	H315; H319; H335
2	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Resp. STOT SE 3	GHS07; Wng	H315; H319; H335

¹ Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut	
Australie - AIIC / Australie non-utilisation industrielle	Non (bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium)	
Canada - DSL	Oui	
Canada - NDSL	Non (ACIDE ÉTHYLÈNEDIAMINETÉTRAACÉTIQUE SELS SODIQUES; glycerol; hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium)	
Chine - IECSC	Oui	
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	Oui	
Japon - ENCS	Non (bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium; hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium)	
Corée - KECI	Non (bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium)	
New Zealand - NZIoC	Oui	
Philippines - PICCS	Non (hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium)	
ÉU.A TSCA	Oui	
Taiwan - TCSI	Oui	
Mexico - INSQ	Non (bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium; hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium)	
Vietnam - NCI	Non (hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium)	
Russie - FBEPH	Non (bleu-de-bromophénol,-sel-de-sodium; hydrogéno-4-[[4-(éthylamino)-m-tolyl][4-(éthylimino)-3-méthylcyclohexa-2,5-diène-1-ylidène]méthyl]benzène-1,3-disulfonate de sodium)	
Légende:	Oui = Tous les ingrédients figurent dans l'inventaire Non = Un ou plusieurs des ingrédients énumérés ci-CAS ne sont pas sur l'inventaire et ne sont pas exempts d'(voir ingrédients spécifiques entre parenthèses)	

SECTION 16 Autres informations

date de révision	05/21/2021
date initiale	01/24/2021

Codes pleine de risques de texte et de danger

H302	Nocif en cas d'ingestion.	
H332	H332 Nocif par inhalation.	
H351 Susceptible de provoquer le cancer .		
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	

Version Num: 3.6.10.1 Page **14** de **14** Date d'émission: 05/21/2021 Date d'impression: 06/04/2021

10X Loading Dye

non disponible

Résumé de la version SDS

Version	Date de mise à jour	Sections mises à jour
2.6.1.1	04/20/2021	la santé aiguë (oeil), la santé aiguë (inhalation), la santé aiguë (la peau), Santé chronique, Classification, Disposition, contrôle technique, écologique, Pompier (incendie / risque d'explosion), premiers soins (oeil), les premiers secours (inhalation), Protection individuelle (mains / pieds)
2.6.3.1	04/22/2021	Modification du règlement
2.6.4.1	04/29/2021	Modification du règlement
2.6.5.1	05/10/2021	Modification du règlement
2.6.6.1	05/13/2021	Modification du règlement
2.6.7.1	05/17/2021	Modification du règlement
2.6.8.1	05/20/2021	Modification du règlement
2.6.9.1	05/24/2021	Modification du règlement
2.6.10.1	05/27/2021	Modification du règlement
2.6.10.2	05/30/2021	Changement de modèle
2.6.10.3	06/04/2021	Changement de modèle

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants : EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Définitions et abréviations

PC-TWA: Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL: Limite d'exposition à court terme

TEEL: Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH: Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive DSENO: Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV: Valeur limite seuil LOD : Limite de détection OTV: Valeur de seuil olfactif FBC : Facteurs de bioconcentration IBE : Indice biologique d'expositionv

Alimenté par AuthorlTe, de Chemwatch.